

ANALYSE ET PROPOSITIONS CGT

sur les engagements d'Emmanuel MACRON pour les retraités.e.s pendant la campagne électorale entre les deux tours le 2 juin 2017

- Dans la colonne de gauche nous avons mis le texte intégral de la lettre d'Emmanuel Macron distribuée et accessible sur internet que certain.es retraités.e.s ont reçu à leur adresse personnelle par la poste.
- Dans la colonne de droite vous trouverez l'analyse et les propositions de la CGT.



Lettre Emmanuel Macron	Analyse et propositions CGT
<p>Votre génération a bâti la société dans laquelle nous vivons aujourd'hui. Grâce à elle, l'Europe a conquis la paix et la France a su retrouver la prospérité. Vous avez participé aux avancées sociales majeures de notre époque. Votre génération a aussi la chance d'être la première génération à profiter de la révolution de la longévité. Une personne qui prend sa retraite aujourd'hui voit une troisième voie s'ouvrir à elle. Tant de choses à découvrir, à réaliser !..Mais pour que cette chance en soit réellement une, il ne suffit pas d'ajouter des années à la vie ; il faut ajouter de la vie aux années.</p> <p>C'est pourquoi je tenais à vous écrire, afin de vous présenter les orientations que je souhaite donner à mon quinquennat concernant votre vie à la retraite.</p>	<p>Macron reconnaît le rôle qu'ont joué les retraités.e.s pour bâtir la société actuelle, une société où on vit plus longtemps, avec des aspirations nouvelles. Mais ce ne doit pas être une expression de séduction, juste avant le 2^{ème} tour.</p> <p>Que veut dire « rajouter des années à la vie ? » Ce n'est pas rajouter des années de travail quand l'espérance de vie augmente ? Le report de l'âge de la retraite à 62 ans n'a fait qu'augmenter le chômage, en particulier chez les seniors.</p> <p>Nous lui rappelons que nous n'accepterons aucun recul social et que nous devons revenir à la retraite à 60 ans gagnée en 1982 grâce à nos luttes de plusieurs années. Les réformes régressives suivantes ont mis à mal nos droits à la retraite. Nous ne pouvons pas accepter ces reculs sociaux comme l'allongement de la vie active, la baisse des pensions, et la baisse des droits pour les futur.e.s retraités.e.s...</p> <p>Après une vie active bien remplie, les retraités.e.s veulent bien vivre leur retraite bien gagnée</p>

Ses « orientations »	Analyse et propositions CGT
<p>Je m'engage tout d'abord à protéger votre pouvoir d'achat et en redonner aux retraités les plus modestes.</p>	<p>Bonne résolution, mais... mauvaises solutions !</p>
<p>-- J'exonérerai 80% des Français du paiement de la taxe d'habitation. Les couples de retraités touchant jusqu'à 3800 Euros, de revenus nets ne paieront donc plus du tout cette taxe. Le manque à gagner pour les communes sera totalement compensé par l'Etat, conformément au principe d'autonomie fiscale des collectivités locales. Cela représentera un</p>	<p>Attention donc au leurre !</p> <p>La taxe d'habitation représente une part très importante du budget des communes. Son exonération sera compensée par l'Etat, mais comment ? Macron ne le dit pas, car le Budget de l'Etat c'est essentiellement les impôts : impôts sur le revenu, CSG, TVA, taxes diverses...donc le risque est</p>

<p>gain notable, en particulier pour les habitants des communes, souvent les moins prospères, où cette taxe est la plus lourde.</p>	<p>grand pour beaucoup de retraité.e.s de voir un gain d'une part et une perte d'autre part par l'augmentation de l'impôt sur le revenu, la TVA....</p> <p>De plus, la taxe d'habitation finance souvent des prestations sociales, des équipements et services pour les retraité.e.s, entre autres dans la commune. En cas de non compensation totale, des prestations risquent d'être diminuées voire supprimées, entraînant des dépenses supplémentaires pour les bénéficiaires !</p> <p>La CGT propose de maintenir et renforcer le principe de la progressivité de l'impôt. L'État doit donner les moyens aux collectivités locales pour développer leurs activités en direction des retraité.e.s et personnes âgées, en s'appuyant sur 3 postulats : l'égalité d'accès, la continuité et l'adaptabilité.</p> <p>La CGT propose pour la fiscalité locale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de nouveaux critères de péréquation et de dotation au profit des collectivités territoriales en tenant compte des conditions économiques et sociales à tous les échelons territoriaux. - réviser la valeur locative foncière et moduler la taxe d'habitation en tenant compte des revenus déclarés avant toute exonération. <p>Voir repères revendicatifs CGT fiche n° 34 « <i>droit à la justice fiscale</i> »</p>
<p>-- J'augmenterai le minimum vieillesse : de 800 Euros aujourd'hui, il sera porté au-delà de 900 Euros pour que celles et ceux qui sont dans une situation difficile puissent vivre dans la dignité.</p>	<p>Bonne mesure, mais très insuffisante 900€ ne permettent pas de vivre dans la dignité.</p> <p>La CGT propose : Pas de pension inférieure au SMIC</p>
<p>-- Je veillerai à ce que les 40% de retraités les plus modestes soient exonérés de l'augmentation de 1,7 points de la cotisation sociale généralisée (CSG). J'ai conscience que cette mesure, destinée à favoriser l'activité, supposera un effort de la part des retraités non exonérés mais cet effort sera juste et équilibré. C'est une mesure qui renforcera en actes la solidarité intergénérationnelle car, grâce à vous, nous redonnerons du pouvoir d'achat à nos enfants et petits enfants.</p>	<p>Ce qui revient à dire que 60 % des retraité.e.s verront leur CSG passer de 6,38 % à plus de 8% pour compenser les baisses de cotisations salariales ! Pour une retraite de 1500€ cette augmentation sera de 25€ par mois soit 300 € par an ! Macron appelle cela « <i>un effort juste et équilibré</i> ». Il feint d'ignorer que les retraité.e.s ont subi déjà une baisse des pensions avec une fiscalité plus importante (CASA, suppression de la 1/2 part...) et gel des pensions depuis 4 ans !!! Et bonjour la culpabilisation : si vous n'êtes pas favorables, c'est que vous êtes mauvais parents et grands-parents !!</p> <p>La CGT propose : Tenant compte que la CSG représente aujourd'hui 20% des recettes de la Sécurité Sociale son remplacement pour partie par une cotisation sociale et par une cotisation sur les revenus financiers des particuliers et surtout des entreprises, et enfin par l'augmentation des salaires et l'égalité salariale.</p>
<p>-- Marine Le Pen propose quant à elle une augmentation très forte du coût de la vie. La sortie</p>	<p>Macron parle du programme de Marine Le Pen, qui s'est contredite sur sortie de l'euro... dans une vision très</p>

<p>de la zone euro qu'elle propose entrainera avec certitude un surcoût pour tous les ménages : d'après des études indépendantes, il serait d'au moins 1 500 Euros par an. Ce serait aussi une très mauvaise nouvelle pour les petits épargnants, puisque le retour au franc entrainerait une dévaluation de leurs économies de 20 à 40%. Aussi la taxe de 3% sur les importations qu'elle propose sera évidemment répercuté sur les prix en magasin – c'est comme si elle souhaitait porter la TVA à 23%.</p>	<p>protectionniste et xénophobe. Mais il soutient ouvertement le plan d'austérité européen imposé par la Troïka (Fonds Monétaire International, Banque européenne et Commission européenne) qui impose une politique d'austérité en cassant notre système de protection sociale qui a pourtant joué un rôle déterminant d'amortisseur social lors de la crise économique. Cette politique d'austérité a semé la misère en Grèce, les retraités .e.s viennent d'y subir une douzième baisse de pensions !!! La Troïka et le capitalisme libéral européen ont applaudi l'élection de Macron pour préserver leurs richesses et continuer une politique d'appauvrissement de la population ?</p>
--	--

Ses « orientations »	Analyse et propositions CGT
<p>J'engagerai également pendant mon quinquennat une réforme en profondeur de notre système de retraite. Je tiens à vous en présenter l'essentiel.</p>	<p>Une nouvelle « réforme » d'ensemble du système de retraite « globale » vient d'être confirmée par le Ministre de l'Action et des Comptes publics qui a reçu une délégation CGT</p>
<p>-- La réforme que je propose ne modifiera en rien votre situation si vous êtes déjà à la retraite. En particulier cette réforme ne se traduira pas par une baisse de vos pensions. Elle ne changera rien non plus pour les personnes qui prendront leur retraite dans les cinq années à venir.</p>	<p>FAUX !!</p> <p>Macron souhaite diminuer le financement des retraites, alors que les évolutions démographiques attestent d'une augmentation du nombre de retraités à venir, cela signifie sans ambiguïté : la baisse des pensions.</p> <p>En Suède, Italie et Pologne le système qu'il préconise (« <i>comptes notionnels</i> ») a baissé drastiquement les pensions des retraités.e.s</p> <p>Nous n'accepterons ni baisse de pensions, ni de recul pour celles et ceux qui travaillent actuellement.</p> <p>La CGT propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un système de retraite qui repose sur la solidarité intergénérationnelle. - L'évolution des pensions indexée sur l'augmentation du salaire annuel moyen et non plus sur l'inflation
<p>-- Ce sera une réforme pour l'avenir, pour corriger les inégalités et lever les incompréhensions dont un grand nombre d'entre vous m'avez fait part. Elle reposera sur des principes d'équité, de justice et de clarté. Elle créera les mêmes règles pour tous : que l'on soit salarié, fonctionnaire ou indépendant, un euro cotisé ouvrira les mêmes droits. Chacun aura un compte personnel de retraite, facilement consultable, sur lequel seront consignés tous les droits accumulés au cours de la vie.</p>	<p>Derrière la proposition de Macron, d'un droit à retraite strictement proportionnel à la cotisation, se profilent des baisses drastiques de droits à retraite très inégalitaires qui affecteront encore plus les femmes que les hommes, celles-ci cotisant moins en raison des inégalités de salaires dont elles sont victimes pendant leur carrière (25% de moins que les hommes).</p> <p>Pour qu'un euro cotisé donne le même droit pour toutes et tous, et à les toutes générations confondues, il faudrait que la pension soit calculée en fonction de l'espérance de vie à la retraite. Les personnes qui ont une espérance de vie inférieure à la moyenne sont pénalisées (en particulier les métiers pénibles), et inversement celles et ceux qui ont une</p>

	<p>espérance de vie supérieure à la moyenne sont favorisé.e.s.</p> <p>Emmanuel Macron dit vouloir réduire les cotisations payées par les salarié.e.s, et aider les entreprises à embaucher en baissant les cotisations sociales employeurs. Dans un système où le montant de la retraite serait proportionnel à la cotisation deux solutions très néfastes s'imposeraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmenter son pouvoir d'achat d'actif ou d'active, en renonçant à son futur pouvoir d'achat de retraité.e - avoir un emploi en renonçant à une partie de son salaire constituée par les cotisations de l'employeur (salaire différé). <p>Macron annonce ne pas toucher à l'âge de départ à la retraite puisque il cessera d'être un droit pour devenir un arbitrage individuel que chacun pourrait exercer à partir de 62 ans.</p> <p>La CGT propose un système solidaire à prestations définies voir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fiche 23 des repères revendicatifs : http://www.cgt.fr/IMG/pdf/rr_2016_complets.pdf - fiche 1 des repères revendicatifs de l'UCR : http://www.ucr.cgt.fr/administration/upload_actu/reperes.pdf - n°65 du Cahier Vie Fédérale réalisé par notre UFR : http://www.sante.cgt.fr/Cahiers-de-la-vie-federale-no65
<p>-- Enfin, je préserverai les fondamentaux de notre système, auxquels les Français sont attachés. En particulier, l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans sera maintenu, ainsi que le fonctionnement par répartition.</p>	<p>Officiellement la retraite à partir de 62 ans sera maintenue mais le système qu'il préconise à « cotisations définies », plus l'espérance de vie sera estimée longue, plus le retraité devra cotiser longtemps pour maintenir son niveau de retraites car les cotisations n'augmenteront pas (le « grand rêve des patrons qui disent « Merci Macron ») ! Et bonjour le chômage des jeunes !!</p> <p>La CGT propose la retraite à partir de 60 ans avec 75% du salaire pour une carrière complète</p>

Ses « orientations »	Analyse et propositions CGT
<p>Je m'engage par ailleurs à vous permettre de bien vivre et de bien vieillir, en bonne santé et en sécurité, en particulier en cas de perte de votre conjoint.</p>	<p>La loi d'adaptation de la société au vieillissement de 2016 n'a pas donné de moyens pour la prise en charge d'aide à l'autonomie, c'est un des grands écueils de cette loi. Macron ne dit pas par quelles mesures concrètes et surtout avec quels moyens financiers il va assurer « <i>le bien vieillir</i> » ?</p> <p>Concernant la perte d'un.e conjoint.e, la CGT propose de porter la pension de réversion à 75 % de la pension du conjoint.e décédé.e (sans conditions d'âge ni ressources)</p>
<p>-- Autonomes et désireux de le rester, vous voulez pouvoir préparer votre avancée dans l'âge. C'est pour cela que je favoriserai d'une part le maintien à domicile en soutenant les services à domicile (ménagers, infirmiers), en développant</p>	<p>Concernant les services médico-sociaux, et l'aide à domicile : améliorer la formation c'est bien, mais il est urgent d'améliorer la reconnaissance salariale, dans un secteur très féminisé où les emplois sont faiblement rémunérés et souvent voués au sous-emploi et au temps</p>

<p>l'hospitalisation à domicile et en encourageant l'accessibilité des logements. Je soutiendrai d'autre part les aidants en créant pour eux un « chèque bilan santé/social » et en favorisant les périodes de répit. Je renforcerai enfin la formation des personnels et systématiserai les enquêtes de satisfaction pour améliorer la qualité des services médico-sociaux.</p>	<p>partiel subi. Il semble se moquer du monde en prétendant améliorer la qualité de la prise en charge par des enquêtes de satisfaction ! Sauf à vouloir culpabiliser les personnels qui, en nombre insuffisant, souffrent non seulement de leurs conditions de travail, mais aussi de la dégradation de la prise en charge des personnes âgées !</p> <p>Quand aux aidants c'est une solution bien facile loin d'une prise en charge de qualité par des professionnel.les. Ce sont bien souvent les femmes retraité.e.s qui assurent ces charges pour leur famille, voir en plus de leur travail pour les salarié.e.s.</p> <p>La CGT propose pour une prise de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un grand service public de prise en charge de l'aide à l'autonomie avec aide et soins à domicile, hospitalisation si souhaitée ou nécessaire. - le financement doit se faire 100% par la Sécurité sociale
<p>-- En matière de santé, la prévention sera ma priorité. C'est pour cela que j'ai fixé l'objectif d'une prise en charge de 100% pour les soins essentiels (les lunettes, les prothèses dentaires ou auditives). Trop de nos concitoyens y renoncent parce qu'ils sont mal remboursés, or ce sont les premières causes de certaines pathologies touchant les seniors. Je veux aussi lutter contre les déserts médicaux, car il est inacceptable qu'il soit impossible de trouver un médecin spécialiste ou généraliste dans certains endroits, et singulièrement dans nos campagnes. Dans ces zones insuffisamment dotées, je doublerai donc le nombre de maisons ou centres pluridisciplinaires.</p>	<p>100% de prise en charge mais 100% de quoi ? Aujourd'hui la part Sécurité sociale pour une paire de lunettes est de 60% des tarifs suivants : 2,84€ pour la monture, entre 14,64 € et 49,08 € pour 2 verres progressifs selon le degré de correction ! Le 100 % attendu par les retraité.e.s, peut donc être encore un leurre : 100 % des dépenses réelles ou 100 % du tarif sécu, actuellement loin de la réalité de la dépense engagée !</p> <p>De plus, sachant qu'il prévoit de réduire de 15 milliards les « dépenses » de l'assurance-maladie, ne vise-t-il pas une prise en charge de 100 % par les complémentaires santé qui augmenteront forcément les cotisations des retraité.e.s !!!</p> <p>La CGT propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - reconquérir la « Sécurité sociale » pour un système de santé de qualité accessible à toutes et à tous socialement et dans tous les territoires. - développer la prévention et le suivi médical et post-professionnel <p>voir fiches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - n° 22 des repères revendicatifs : http://www.cgt.fr/IMG/pdf/rr_2016_complets.pdf - fiche 2 des repères revendicatifs de l'UCR : http://www.ucr.cgt.fr/administration/upload_actu/reperes.pdf
<p>-- Je répondrai par ailleurs à vos inquiétudes relatives à la montée de l'insécurité, notamment pour celles et ceux qui sont désormais seuls. Pour que les actes de délinquance cessent d'empoisonner la vie d'un quartier, d'un village ou d'un commerce, je pratiquerai la tolérance zéro. Sur la durée du quinquennat, 10 000 policiers et gendarmes supplémentaires seront recrutés et une nouvelle police de sécurité quotidienne sera créée. Elle sera plus présente sur le terrain et disposera de nouveaux moyens de sanction pour punir les délinquants et</p>	<p>Nous avons en effet besoin d'un recrutement important de fonctionnaires pour assurer les missions des Services publics. Le statut de la « nouvelle police de sécurité quotidienne » n'est pas précisé, et pour cause, Macron annonce par ailleurs 120 000 postes de fonctionnaires territoriaux en moins sur le quinquennat ! Alors « milice privée » au gré des communes qui seront sans taxe d'habitation ?</p> <p>La CGT propose :</p>

faire cesser les actes d'incivilité.	- Que la priorité soit donnée à la police de proximité, au sein de la police nationale ! Elle doit garantir la sécurité pour tous et toutes, en tous lieux en partenariat avec la justice, l'Éducation Nationale, les acteurs sociaux...
--------------------------------------	---

Ses « orientations »	Analyse et propositions CGT
Enfin, je m'engage à valoriser et renforcer votre rôle indispensable dans la société.	En effet les retraité.e.s ont un rôle important dans la société lié à leur passé de salarié.e.s. Elles et ils participent au développement économique et social. Une bonne part du lien social et de la trame associative si utiles reposent sur elles et eux.
Car vous êtes d'ores et déjà les artisans de notre cohésion sociale. Au sein des familles bien sur mais aussi des associations, des communes. Je m'appuierai donc sur votre expérience et sur votre engagement pour bâtir une société bienveillante et plus unie.	<p>Une société bienveillante et plus unie n'est pas suffisante ! Nous avons besoin d'une société solidaire avec une répartition des richesses plus égalitaire. L'appauvrissement de la population doit cesser.</p> <p>Les retraité.e.s ne peuvent et ne veulent pas remplacer les professionnel.les pour la prise en charge des enfants et des personnes en perte d'autonomie</p> <p>La CGT propose un Service public d'accueil des enfants et d'accueil des handicapé.e.s ou des personnes âgées en perte d'autonomie.</p>

Conclusion lettre Emmanuel Macron	Analyse et propositions CGT
<p>Vous l'aurez compris : pouvoir d'achat, protection face aux risques et implication dans la vie sociale sont les trois piliers sur lesquels sera fondée la politique que je mènerai pour vous garantir une vie meilleure.</p> <p>Vous pouvez compter sur moi.</p> <p>Bien cordialement</p>	<p>Et nous, nous allons compter sur nous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En proposant aux retraité.e.s de se syndiquer et faire reconnaître la place des organisations syndicales qui défendent leurs droits. - En exigeant que nos revendications soient prises en compte comme la revalorisation de nos pensions et retraites oubliées depuis 4 ans - En agissant pour les faire aboutir, tout en maintenant les liens de solidarité avec les salarié.e.s en activité ou privés d'emploi.. - En nous préparant à un rendez-vous « retraite » sur nos propositions à mettre en débat avec les salarié.e.s et les retraité.e.s.

Montreuil, le 24 mai 2017